



Compte-rendu du projet

Ce compte-rendu est à retourner dûment complété dans les **3 mois suivant la réalisation du projet** pour lequel une subvention a été accordée et avant toute nouvelle demande de subvention.

Nom de l'organisme porteur du projet :

Intitulé du projet :

I) Les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

II) Veillez indiquer le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de public ciblé)?

III) Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre projet ?

IV) Comment avez-vous évalué votre projet ? (Indicateurs, méthodes)

V) Veillez indiquer toutes autres informations qui vous sembleraient pertinentes :

Compte-rendu financier du projet

Intitulé du projet :

Dates de réalisation:

DEPENSES	MONTANTS EN EUROS	RECETTES	MONTANTS EN EUROS
60 - Achats		70 – Ressources propres	
- Prestations de services		- Prestations de services	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Vente de marchandises	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		- Autres :	
- Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
61 – Services extérieurs		- Etat, précisez le(s) ministère(s) :	
- Sous-traitance générale			
- Locations			
- Entretien et réparations		- Région Auvergne Rhône-Alpes	
- Assurances		Autre Région :	
- Divers		- Conseil départemental de l'Isère	
62 – Autres services extérieurs		Autre CD :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Grenoble Alpes Métropole	
- Publicité, publication		- Ville de Grenoble	
- Déplacements missions		- Autre commune ou EPCI :	
- Frais postaux et de télécommunication			
- Services bancaires et autres		- Organismes sociaux :	
63 – Impôts et taxes		- Fonds européens :	
- Impôts et taxes sur rémunération		- ASP (emplois aidés)	
- Autres impôts et taxes		- Autres :	
64 – Charges du personnel		75 – Autres produits de gestion courante	
- Salaires et traitements		- Cotisations, licences, adhésions	
- Charges sociales		- Autres	
65 – Autres charges de gestion courante		76 – Produits financiers	
66 – Charges financières		77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelles		78 – Reprise sur amortissement	
68 – Dotation aux amortissements		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Hors contributions volontaires en nature		Hors contributions volontaires en nature	
86 – Emploi des contrib. volontaires en nature		86 – Contributions volontaires en nature	
- Bénévolat		- Bénévolat	
- Mise à disposition des biens et prestations		- Mise à disposition des biens et prestations	
- Secours en nature		- Secours en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Annexe au compte-rendu financier du projet ¹

- I) Comment avez-vous intégré les charges de fonctionnement dans les différentes catégories de dépenses du projet ? (ex : temps de travail des fonctions administratives consacré au projet)
- II) Veillez indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation du projet :
- III) Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné ² ?
- IV) Avez-vous des observations à faire sur le compte-rendu financier du projet subventionné ?

1 Le compte-rendu financier des organismes et fondations est établi par référence au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organismes et fondations, homologué par l'arrêté du 8 avril 1999.

2 Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes, de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'organisme dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.
Ville de Grenoble/ dpt Ville Solidaire et Citoyenne/ direction de la Relation Citoyenne/ service Relations avec le Monde Associatif – 27/06/2018